

Interpellation sur « La réouverture du haut fourneau n° 6 »

**Bernard WESPHAEL Député
Chef du groupe ECOLO**

Namur, le 17 octobre 2007

Mon interpellation initiale portait sur les conditions d'un mariage heureux de la rénovation urbaine de Seraing et de la relance de la phase à chaud de la sidérurgie liégeoise. Depuis, les nuages se sont accumulés.

La question qui s'impose aujourd'hui est autre. Elle porte sur le CO2 induit par la réouverture du HF6 et la relance de la phase à chaud à Liège. Sous cet angle, il y a beaucoup de choses à dire, et même à redire pour ce qui me concerne.

Les responsabilités de l'Union européenne

L'attribution conjointe du Prix Nobel de la Paix à Al Gore et au GIEC est là pour le confirmer si besoin en était encore. Les enjeux climatiques sont une évidence qui s'impose désormais à tous. La Commission européenne a raison d'être exigeante dans l'application des objectifs de Kyoto 1. C'est d'autant plus vrai qu'à l'horizon 2020, il faudra réduire de 20 à 30% les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de « Kyoto 2 » puisque l'Union européenne a déjà décidé de les réduire unilatéralement de 20%, de 30% en cas d'accord international.

Cela dit, j'avoue ne pas très bien comprendre les récentes déclarations des porte-paroles européens.

Sur ce point, soyons clairs. Les hauts fourneaux liégeois sont socialement et environnementalement parmi les plus performants d'Europe et du monde, même s'il est encore possible d'améliorer l'efficacité énergétique de l'ensemble de la phase à chaud. Si les instances européennes refusent l'accroissement des quotas, l'acier sera produit ailleurs en Europe ou dans le monde, à un prix climatique plus lourd, car les quantités de CO2 dégagées seront de loin supérieures à celles qui auraient été nécessaires à Seraing. C'est un réel problème de dumping environnemental que l'Union devrait mettre sur la table des négociations internationales à Bali. Pour les écologistes, il est indispensable de fixer des niveaux d'efficacité énergétique et d'émissions de CO2 par tonne de matière produite dans le secteur sidérurgique au niveau mondial dans le cadre des négociations qui se déroulent sous l'égide des Nations Unies.

Un refus des autorités européennes de prendre une position ferme sur cette question serait d'autant moins compréhensible que les plus importants dirigeants européens (en l'occurrence Angela Merkel) commencent à prendre conscience que la Chine est devenue

en trois ans un exportateur net d'un acier produit dans des conditions sociales et environnementales indignes d'un pays qui aspire à jouer un rôle politique et économique de premier plan sur la scène mondiale.

Cela dit, , le gouvernement se doute bien qu'en l'état actuel des textes européens, un refus de la Commission est fort probable.

Les responsabilités du Gouvernement wallon

Ce commentaire sur l'attitude de la Commission européenne dans ce qui s'annonce comme une nouvelle saga wallonne, n'ôte rien aux responsabilités du Gouvernement wallon dans ce dossier. Je dirais même que ses responsabilités sont écrasantes. Le roi est nu !

Les mésaventures de la phase à chaud de la sidérurgie liégeoise sont l'exemple de la très mauvaise intégration de la question du réchauffement climatique dans les questions économiques et du dédain dans lequel le gouvernement wallon tient le développement durable.

Résultat : la Wallonie risque très fort de ne pas atteindre les objectifs de Kyoto 1.

La fermeture de la phase à chaud liégeoise a été non seulement une très mauvaise nouvelle pour l'emploi, mais elle a aussi été une opportunité pour d'aucuns d'atteindre les objectifs de Kyoto sans se poser les vraies questions liées au développement durable. Pour le gouvernement wallon, la fermeture de la phase à chaud a été une aubaine.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement n'a rien fait pour sauver la phase à chaud avant que l'entêtement de quelques syndicalistes et les circonstances économiques ne décident du contraire.

Ecolo se félicite d'avoir contribué au sauvetage de la phase à chaud en mettant sans arrêt le gouvernement en face de ses contradictions et en le harcelant littéralement depuis deux ans au Parlement sur cette question.

Il reste aujourd'hui une condition à remplir pour relancer la phase à chaud au-delà de 2009 : trouver les quantités de CO2 nécessaires (4 millions de tonnes/an en moyenne, plus de cinq millions/an à partir de 2010). Cela mérite un double commentaire :

- Si le gouvernement n'avait pas saisi l'effet d'aubaine qui consistait à réaliser les objectifs de Kyoto I sur le dos de la phase à chaud dans le cadre d'un plan au rabais d'allocation des quotas d'émissions, peut-être aurait-il eu l'idée de construire le redressement économique de la Wallonie dans la perspective du développement durable, en misant sur les capacités et les filières endogènes, les compétences scientifiques et le savoir-faire indéniables qui existent en Wallonie.

- Si le gouvernement avait préparé son plan d'allocation des quotas en laissant ouverte la perspective d'un sauvetage de la phase à chaud, il n'en serait pas aujourd'hui à quémander devant les instances européennes une rallonge de quotas de CO2 gratuits et pourrait en toute quiétude se réjouir des milliers d'emplois sauvés dans le bassin liégeois. Au lieu de cela, le gouvernement est contraint d'étaler son incapacité à prévoir et donc à gouverner.

S'il vient à échouer dans ses démarches européennes, le gouvernement sera le nez dans les conséquences de sa « politique de facilité », car il devra trouver une autre solution pour dégager les quotas de CO2 nécessaires et donc assumer son incapacité à développer une vision globale, transversale, cohérente et solidaire du redressement économique.

Pendant que le gouvernement se frottait les mains de la fermeture de la phase à chaud, le secteur du transport (le chouchou du gouvernement) continuait à accroître sa part dans la production de GES. Pour mémoire, on rappellera qu'elle a crû de 40% depuis 1990 (annihilant largement les effets de la diminution de 19% de la production industrielle durant la même période). En fait, les transports représentent 97% de l'augmentation des GES depuis 1990 !

Que constate-t-on sur le terrain ? Faute d'appréhender correctement les enjeux en termes de développement durable, le gouvernement arc-boute de larges pans de la reconversion de l'économie wallonne sur les modes de transport les plus polluants : l'air et la route. C'est une énorme erreur, pour ne pas dire une c... monumentale !

La Wallonie doit massivement investir dans les transports en commun, l'eau et le rail. Le gouvernement doit transférer à leur profit les moyens attribués à l'accroissement du réseau autoroutier. C'est là, qu'au-delà d'une rediscussion avec Mittal sur les moyens de trouver les quantités de CO2 nécessaires et avec les autorités fédérales sur une redistribution des quotas alloués dans le plan approuvé en 2006, le gouvernement doit dégager les marges nécessaires à l'horizon 2010.

Puisqu'on parle d'environnement et d'emploi, faut-il souligner qu'entretenir et rénover les routes et les ponts engendrent - à investissement égal - 9% de postes de travail en plus que construire de nouvelles infrastructures ? De plus, l'exploitation des infrastructures de transport public est beaucoup plus intensive en travail que la construction de voiries : les transports publics créent 19% d'emplois en plus que la construction de nouvelles routes.

La production locale d'énergies vertes et une mise à niveau massive et volontariste des logements wallons en termes d'efficacité énergétique à un niveau largement plus exigeant que celui que votre gouvernement envisage, sont deux autres gisements potentiels d'économies de GES, créateurs d'emplois de qualité, difficilement délocalisables et aujourd'hui très rentables.

Pour dégager les quantités de GES nécessaires à la relance de la phase à chaud, il n'y a pas de panacée. Il faudra additionner plusieurs pistes. Mais il y a une condition sine qua non : le gouvernement doit ôter ses lunettes opaques et repenser toute l'économie wallonne sur les bases du développement durable. Sur ce point, il y a une urgence absolue qu'avec Al Gore, le GIEC et « l'affaire Mittal », chacun peut désormais toucher du doigt !

Une fois pour toutes, le respect de Kyoto crée plus d'emplois que sa mise au rancart et la relance de la phase à chaud dans le bassin liégeois est une nouvelle occasion de le prouver.

La réouverture du HF6 et la relance de la phase à chaud sont une excellente nouvelle pour l'emploi et pour le développement durable en Wallonie, à condition que le gouvernement comprenne enfin que la nécessité de « faire de la place » pour les émissions de CO2 de la phase à chaud liégeoise postule que l'économie wallonne s'inscrive enfin dans le développement durable en Wallonie.

Cela peut paraître paradoxal, mais il en est pourtant ainsi.

Ce matin, M. le Ministre Marcourt disait que le Plan Marshall marquait une révolution culturelle en Wallonie. Puis-je lui dire que la révolution culturelle dont la Wallonie a besoin est encore à venir et qu'apparemment, le gouvernement n'a pas encore compris en quoi elle consistait exactement ? J'espère que le CO2 de Mittal sera l'occasion du déclic...

*
* * *

En résumé, je suis convaincu que le gouvernement a fait preuve d'une imprévoyance coupable dans ce dossier. Si nous perdons ces dix mille emplois, il y aura des conséquences politiques à tirer.

S'il avait suivi il y a deux ans la recommandation d'Ecolo visant à inscrire le retour de la phase à chaud dans le cadre européen de réduction des émissions de CO2 de 50% (à l'instar d'Eko Stahl et de Brème), le gouvernement aurait largement pu anticiper le retour de la phase à chaud qu'Ecolo a toujours pressenti comme possible et même souhaitable pour la pérennisation du froid.

Au lieu de cela, le gouvernement a préféré spéculer sur l'économie casino et se comporter en actionnaire soucieux de ses dividendes (avec les résultats mitigés que l'on sait) plutôt qu'en opérateur économique responsable de l'emploi dans le bassin liégeois.

Aujourd'hui, le gouvernement est occupé à mendier des quotas supplémentaires de CO2 à l'Europe, sachant pertinemment qu'il risque fort d'être éconduit.

D'autre part, le gouvernement sait aussi qu'il ne peut, sans encourir les foudres de la commissaire à la concurrence, prendre à sa charge les 90 millions d'euros que lui coûteraient annuellement les quotas de CO2 dont Mittal a besoin.

Il faut donc trouver d'urgence des solutions durables entre Wallons.

C'est la raison du projet de motion que je dépose sur la table de M. le Président.

Bernard Wesphael